

Messieurs Il n'y a celluy dentre Vous, lequel ne voie et confesse que la pacification faicte a Gand le Vuy. de Nouembre n'ayt este l'Vnique et souuerain remede a Vne Infirmité de maulx et calamitez esquelles n'ie poure patzic se treuue reduict et n'ayt quand et quand des tournez le Joug insupportable de la tyrannie estrangiere de laquelle lon nous Vouloit oppresser ensamble et toute n'ie posterite a Jamais /

A quoy de quelle Integrité et condeur et aueq quelz trauaulx et dangiers ie me soyé employé y ayant liberallement hazardé tous mes amz, fides, biens possessions, renommee et la Vie propre est ausy notouie a Vng chacun, Comme pareillement la promptitude bonne foy et constance de laquelle les Estatz de ces pays de hollande et zelande se sont employez en ces de cause ayans de leurs propres corps Vies et moyens basty le pont par lequel on est paruenu a Vng bien si singulier et soubharrable, est tellement cogneue a Vng chun que Jes timeroie chose superflue den faire icy quelque discours.

Et neautmoins comme au moyen des ruses et practiques sinistres d'aucuns, lesquelz se trouuans peu affectionnez a la patrie et ne p'ce tendans que de monter a comble des Estatz et honneurs par les ruynes d'icelle, soubz Vmbre d'aultres conuertues tachent a ramener les premierees dissensions et guerres civiles, Ces benefices quauons Receu de la main et faueur Singuliere de Dieu pouuroient bien tost estre mis <sup>en</sup> oubly

Il est ainsi que pour le debuoir que Jay a la patrie et l'affection que tousiours Jay portee et porte encores a Vre sermice, Je ne puis obmette de Vous prier bien affectueusement, et enhorter a bon eschient comme ie prie et enhorter par cestes. Que si tout le reste Vient ou par oubliance a estre mis en nonchalor ou par le sbloissant luster de quelques couleurs et Vmbres empruntees a estre recule de Vre Veue et souuenance, Au moins il Vous plaise continuellement Vous représenter deuant les yeulx le bien que toute la patrie a receu de la pacification, Affin que Vous entendez ainsi comme il est a la Verite, Que comme l'entree de l'esperance qu'Vng chun a conceu de Voir ce pays res tably en son ancien repos fleur et prosperite a commence par icelle, ainsi n'y a nul moyen au monde de mener ce bon et heureux commencement a Vne Issue desirée, Sinon par l'entier et reel accomplissement et par faicte obseruation des points y contenuz et capitulez /

cela est cause que Je Vous prie Messieurs que me dans cecy en telle  
consideration, comme l'Importance d'ung tel faict merite. Vous Veuillez  
Vne fois tenir la main a bon eschient a ce que lad. pacification tant  
salutaire a tout le pays et laquelle Vous avez sy sollemnellement jurée  
et tant de foys ratiffée puisse a la parfin estre parfaitement accomplie  
Car Jusques a pnt il semble que nous en temons plus tost Vne Vmbre et  
Image et apparence que non pas la Verite et le corps qui fait que en gnal  
nous nous trouuons priuez du principal fruct d'icelle a sçauoir d'vne  
ferme coniuñction et sincere amitie auec a sseuree confiance des Vns enuers  
les aultres Veu qu'en eor pour l'heure de pnt amy que nous auons plus  
amplement remonstree a Mess<sup>rs</sup> de Grobbendonck et docteur Leominus Vos  
deputez

Lon ne Voit encor ny les biens estre restituez ny les Gouvernemens reuiz  
ny les estrangiers qui se soyent declarez les plus grandz ennemiz de la  
patie et auoient pillé et saccage les biens et facultez des habitans en estre  
retyrez, ny les prisonniers mis en liberte, ny les exilz admis a demeurer  
en leur patrie, ny les priuileges anchiens restituez ny les attentatz faictz  
au contraire d'iceulx abroguer, mesmes il semble que de rechef lon dresse  
practiques et menes pour petit a petit fouller l'authoite des Estatz et  
remectre en credit des estrangiers ceulx qui ont este la cause et source de la  
ruyne publique. Voire qu'on tache a remectre en rigeur les placartz sur le  
faict de la religion en redressant les eschaffaulx pour tyranniser les consciences  
des pures habitans, et par amy fist repulluler pernicieuses semences de  
dissensions qui nous ont amene toutes les calamitez, miseres et desolations du  
passe lesquelles choses messieurs amy que Vous mesmes pouuez bien aysement  
Juger selon la prudence, dont Dieu Vous a douee, ne peuluent sinon  
accoursir de les deffiances et engendrer grandes altercations de part et daultre  
Dont est fort a craindre, que si par le reel accomplissement de lad. pacification  
Vous ny mettez ordre, nous pourrions bien tomber en pires termes que  
nauons este oncques au parauant /

Oultre ce que par ce moyen Vous perdrez enuers tous peuples prouinces et  
nations estrangieres la reputation et louange que desia Vous auetz

acquise par Vne acte sy heroeique et magnanime, Daultant qu'Vng  
chun Voyant que apres auoir si bien commence Vous laissez imparfaite  
Vne chose en laquelle gist tout Vre bien salut et liberte et ouurez la porte  
a ceulx qui par cy apres Vouldroient prendre la Vengeance de Vous  
telle. qu'ilz desirent. et quant et quant Vous rediure ensemble et toute  
Vre posterite desoubz Vng Jouy de seruitude beaucoup plus Intolérable  
que n'a este celle du passe, ne pourront Juger aultrement simon que ce qua  
este par Vous fait Jusques ores soit plus tost procede de quelque  
passion et Impatience mal fondee que de conseil arreste et de constante  
magnanimite et Vertueuse resolution fondee en Justice et equite /

Au moyen dequoy Vng chun tournera la faueur et bien Veillance que lon  
Vous aporte Jusques a maintenant en Vne haine et mocquerie, ce que Vous  
pouuez emter en procurant le parfaict et reel accomplissement de tous les  
pointz de la d<sup>e</sup> pacification, ainsi que de rechreffir de Vous prieu bien  
affectueusement et enhorter fort serueusement de Vouloir fect et men  
mander Vre bon aduis /

En reste Je ne puis ausy obiectre de Vous dire que nous auons este  
aduertiz que aucuns de noz mal Veillans auroient seme le bruct, coe  
si nous memons Joy la guerre contre ceulx d'Amsterdamme, ou que leur  
Vfassions manere d'hostilite, chose quy ne se trouuera Jamais a la Verite,  
Mais au contraire nous les admettons pardeca librement et franchement  
ne plus ne moins que les aultres habitans d'hollande combien que quand  
les nres Vient en leur Villey Ilz leur font poser les armes, et leur Vsons  
toute honnes dete et courtoise possible, mesmes au traicte de la satisfaction  
leur auons accorde tout ce qu'ilz ont peu demander, moyemant seullemit  
qu'ilz se rengassent en Vmon avec ceulx d'hollande comme Ilz sont  
accous tumerz es charges et Impositions gnalles et se deportassent de  
toutes procedures et maneres d'hostilite. Ven que suyuant la pacification  
faicte a Gand Ilz sont tenuz de ce faire. Et que ceste Vmon est le seul  
fondement et fm principale pour laquelle l'aricle de la satisfaction a este

572 51  
misere en l'air pacification. sans laquelle la paix ne peult en effect  
consister, Et toute fois se monstrent res tuz a choses sy Equitables  
Iz donnent a sez a cognostre qu'ilz nont pas grande envie de maintenir  
la paix et le repos du pays, Ainsi que mes<sup>rs</sup> S<sup>r</sup>. de Grobbendoncq &  
Lominus et mesmes les aultres S<sup>rs</sup> enuoyez de par son Alteze ont peu  
Veoir et cognostre, Dont Jay bien Volu Vous aduertir Affm que puzsiez  
en Juger a la Verite et donner ordie a ce que la paix gnalle puisse estre  
maintenue, ainsi que pour le bien et repos du pays il appartient |

Qui est l'endroit ou apres ma uoir tres affectueusement Remander a Voz  
bonnes graces Je prie Dieu Vous donner.

Mes<sup>rs</sup> en sante bonne Vie et longue. De la Ville D'haerlem ce xx<sup>e</sup> de  
Juing 1577.

Mes<sup>rs</sup>

Je tres affectiome amy et patriot a Vous  
faire seruire. Signe Guille de Nassau.

Mes<sup>rs</sup> les Deputez des Estatz gnaultz  
des pays bas Estans rasemblez a Bruxelles

Ry le V<sup>e</sup> de Juillet 1577

+

Copia de Carta del Príncipe  
de Orange a los Estados

20 de Junio 1577

Archivo General  
de Simancas

(E 572)  
45 y 46

E 572